

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 22 octobre 2021

SNCF RÉSEAU ET L'ALLIANCE 4F SALUENT LE PLAN D'INVESTISSEMENTS POUR LE FRET FERROVIAIRE

Vendredi 22 octobre, Monsieur le Premier ministre Jean Castex et Luc Lallemand, Président-directeur général de SNCF Réseau ont signé au terminal d'autoroute ferroviaire du Boulou (66), en présence de l'Alliance 4F (Fret Ferroviaire Français du Futur), quatre conventions de financement d'un montant total de près de 50 millions d'euros en faveur du fret ferroviaire.

QUATRE CONVENTIONS DE FINANCEMENTS ETAT-SNCF RÉSEAU

Ces conventions de financement s'inscrivent dans le plan d'investissement pour le fret ferroviaire, annoncé en juillet 2020 dans le cadre de France Relance. Elles sont destinées à :

- **Accélérer la régénération des voies de service**, sur l'ensemble du territoire national (projet d'un montant de 37 M€). Ces voies, destinées notamment à la formation des trains, aux manœuvres (notamment chargement-déchargement des marchandises), et au stationnement, sont essentielles pour assurer un fonctionnement plus robuste du fret ferroviaire.
- **Répondre de manière plus réactive aux besoins des entreprises ferroviaires** grâce, notamment, au développement d'un service digital d'automatisation de la commande de sillons de dernière minute (projet d'un montant de 7 M€).
- **Développer l'infrastructure du terminal ferroviaire du Boulou** (financement d'une étude à hauteur de 1,5 M€) vers la ligne internationale Perpignan-Figueras, pour augmenter les trafics de fret à destination de l'Espagne, qui reposent encore majoritairement sur la route.
- **Augmenter la capacité électrique du principal axe français** (financement d'une étude à hauteur de 1,5M€), entre Dijon et Lyon pour accueillir plus de trains longs et lourds.

UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AU SERVICE D'UNE AMBITION COMMUNE : DOUBLER LA PART DU FRET FERROVIAIRE D'ICI 2030

Fruit d'un travail collaboratif étroit mené pendant 1 an et demi entre l'État, SNCF Réseau et l'Alliance 4F, ce plan d'investissements va contribuer à la poursuite des objectifs partagés par la filière du fret ferroviaire :

- Rendre le fret ferroviaire plus attractif, avec des offres de services toujours plus adaptées aux attentes du marché ;
- Développer les trafics de fret ferroviaire, en France, mais aussi en Europe.

Cette signature répond aussi à l'objectif fixé par la Stratégie nationale pour le développement du fret ferroviaire que le gouvernement a présentée en septembre, et qui doit contribuer à doubler d'ici à 2030 la part du mode ferroviaire dans le transport de marchandises en France.

Luc Lallemand, Président Directeur Général de SNCF Réseau, a déclaré :

« Je me réjouis de ce soutien exceptionnel de l'État qui va nous permettre de moderniser notre outil industriel et de proposer des services plus agiles et plus innovants pour nos clients fret. Ces investissements nous offrent les conditions d'un report modal significatif en faveur du train, levier incontournable pour projeter notre pays dans la transition écologique. »

Franck Tuffereau, Coordinateur de l'Alliance 4F a déclaré :

« Nous nous réjouissons de la signature de ces premières conventions de financement. Elles ouvrent la voie à l'amélioration du réseau, condition première de la reconquête du fret ferroviaire français. Nous saluons la mobilisation de l'Etat et de SNCF Réseau pour cette première étape significative. La filière reste mobilisée pour contribuer à la réconciliation entre économie et écologie, au service des territoires. »

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 5,9 milliards d'euros en 2020.

www.sncf-reseau.com

Contacts presse :

Soune Serre – 06 35 22 05 51- soune.serre@reseau.sncf.fr

Cécilia Vichot – 06 16 21 36 35 – cecilia.vichot@reseau.sncf.fr

À propos de l'Alliance 4F

4F, « Fret Ferroviaire Français du Futur », est une alliance qui réunit tous les acteurs de la filière en France afin de structurer un ensemble de mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement du fret ferroviaire.

L'alliance regroupe les principales entreprises de transport ferroviaire de marchandises (Fret SNCF, DB Cargo France, Captrain France, Europorte, Lineas, RegioRail, Millet Rail), les principaux opérateurs de combiné multimodal en France (Novatrans, Naviland Cargo, T3M, Froidcombi), l'opérateur d'autoroutes ferroviaires VIIA, le commissionnaire Forwardis, les opérateurs ferroviaires de proximité (réunis au sein de l'association Objectif OFP), L'Association Française du rail (AFRA), le Groupement National des Transports Combinés (GNTC), l'Association française des détenteurs de wagons (AFWP), la Fédération des industries Ferroviaires (FIF), l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), l'Union des Entreprises Transport et Logistique de France (TLF), le Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France (SETVF), l'Association française des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires indépendants (AGIFI), le Comité pour la liaison européenne Transalpine, l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF). Le gestionnaire d'infrastructure SNCF RESEAU coopère activement à ses travaux.

www.fret4f.fr

Contact presse :

medias.4F@vae-solis.com - 06 62 73 54 50 ou 06 28 02 10 12